

# Swiss Silver Protect

## Description générale

<b>Caractéristiques</b>	Le Swiss Silver Protect est une lasure opaque, diluable à l'eau, imitant l'aspect du vieux bois, pour l'intérieur et l'extérieur, à base de résine acrylique. Exempt de biocide. Peut s'appliquer industriellement ou au pinceau.
<b>Domaines d'application</b>	Lambrissages extérieurs, avant-toits, barrières, etc. Uniquement pour épicéa ou sapin blanc autoclavé. Attente minimale de 8 semaines après l'autoclavage.

## Prescriptions d'application

<b>Préparation du fond</b>	Le bois à traiter doit être exempt de graisse, de cire et de poussière. Pour l'extérieur, imprégner le bois au préalable avec Imprex P+ pour l'épicéa et avec l'Impression Blanche Pentol pour le bois autoclavé. Humidité maximale tolérée du bois: 12%.
<b>Application</b>	Au pinceau, par giclage ou à la machine à imprégner. Ne pas appliquer au Vacumat.  <i>Bois intérieur:</i> 1-2 couches de Swiss Silver Protect <i>Bois extérieur:</i> 1 couche d'Imprex P+ 2 couches de Swiss Silver Protect
<b>Température d'application</b>	10°C minimum. Ne pas traiter du bois gelé.
<b>Rendement</b>	Env. 10 m <sup>2</sup> par kg selon le support.
<b>Teintage</b>	6 teintes standards : Toutes les teintes sont miscibles entre elles.
<b>Séchage</b>	Sec au toucher: 30 minutes par 20°C Ponçable: 4 heures par 20°C Recouvrable: 4 heures par 20°C  Des températures basses et/ou une humidité de l'air élevée ralentissent le séchage. Protéger de la pluie pendant au moins 24 heures après le traitement.
<b>Traitement de rénovation</b>	Nettoyer la surface des saletés et dépeussier. Enlever les anciennes couches de Swiss Silver Protect non adhérentes. Ensuite appliquer 1-2 couches générales de Swiss Silver Protect.
<b>Elimination de la peinture</b>	Par ponçage ou par décapage.
<b>Dilution</b>	Prêt à l'emploi.
<b>Nettoyage de l'outillage</b>	Avec de l'eau ou un solvant spécial pour peintures diluables à l'eau.
<b>Remarque</b>	Brasser régulièrement le bidon durant l'application compte tenu de la décantation des pigments aluminium.

# Mesures de protection et de précaution

<b>Mesures de protection</b>	Ne pas avaler. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation et les vapeurs. Lors du giclage porter un masque à poussière. N'utiliser à l'intérieur qu'avec une bonne aération.
<b>Mesures de précaution</b>	Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.
<b>Stockage</b>	Seulement dans les bidons d'origine bien fermés. Protéger du gel et de la chaleur. Durée de stockage: au moins 1 année dans le bidon original non entamé.
<b>Elimination</b>	Vider les emballages complètement. Remettre les bidons en plastique aux déchets ou au recyclage, les bidons en fer blanc au recyclage ou à la décharge. Les résidus de produit sont des déchets spéciaux.

# Caractéristiques techniques

<b>Agents actifs</b>	Exempt de biocide	
<b>Autres composants</b>	Résines acryliques	
<b>Teintes</b>	751 - GRIS JURASSIEN 752 - GRIS TESSINOIS 753 - GRIS VALAISAN	754 - GRIS VAUDOIS 755 - GRIS BERNOIS 756 - GRIS GRISONNAIS
<b>Degré de brillance</b>	mat	
<b>Teneur en corps solide</b>	19-22% selon les teintes	
<b>COV(EU)</b>	< 35 g / lt	
<b>Viscosité</b>	non déterminé	
<b>Point d'inflammation</b>	Ininflammable	
<b>Densité</b>	1.03–1.06 g/cm <sup>3</sup> selon les teintes	
<b>Ecotoxicité</b>	Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations ou le sol, même pas en petite quantité.	
<b>Classe ADR/RID</b>	Non soumis	
<b>Groupe d'emballage:</b>	Non soumis	
<b>No UN</b>	Non soumis	
<b>Code d'élimination</b>	08 01 16	

# Licences + Procès verbaux

<b>OFSP T No</b>	homologation en cours
<b>OFEFP No</b>	Non soumis (exempt de biocide)
<b>FAT</b>	Non soumis (exempt de biocide)

Ces informations techniques, que nous communiquons afin d'aider l'acheteur par nos expériences, sont données en toute conscience et selon l'état actuel des connaissances dans ce domaine. Il est cependant impossible de mentionner toutes les particularités et éventualités dans cette fiche technique. Dans les cas spéciaux, veuillez consulter nos conseillers techniques. La dernière édition est disponible sur Internet sous [www.stemmersa.ch](http://www.stemmersa.ch) et peut être imprimée.

Valable dès: 19.12.2011

Représentation et distribution pour la Suisse romande:



Vernis et peintures en gros, Route de Brent 3, CP 33, 1816 Chailly-Montreux,  
Tél. 021 964 12 21, Fax 021 964 45 19, e-mail : [info@stemmersa.ch](mailto:info@stemmersa.ch), [www.stemmersa.ch](http://www.stemmersa.ch)